

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 juillet 2017

## RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE (LOI ORGANIQUE) - (N° 105)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 218

présenté par

M. Diard

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« régulation de »

les mots :

« confiance dans ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de forme pour mettre en cohérence le dispositif de la loi organique avec son intitulé.